

8 Un système de Certification des Compétences : *passport pour l'employabilité des étudiants*

Le lancement du nouveau cursus du Bachelor s'accompagnera de la mise en place d'un système de certification des compétences qui feront appel au travail personnel de l'étudiant :

- **Certifications fondamentales** : langues (DALF B2, TOIC B2, DELEB2...), Soft Skills, TIC (PIX, C2i, PCIE...), Entrepreneuriat...
- **Certifications recommandées** : certifications en métiers CAO, Calculs, Gestion/ Compta, Compta/Finances...
- **Certifications optionnelles** : certifications spécialisées pour le développement des compétences personnelles, gestion de projets (PMP), CISCO, ITIL, CISA, COBIT...

9 Un supplément au diplôme : *instaurer une visibilité des acquis de l'étudiant et une lisibilité de son diplôme*

L'étudiant dispose, en plus de son diplôme, d'une **annexe descriptive qui contient une** information détaillée sur son cursus de formation et qui permet :

- Une meilleure **lisibilité** et **comparabilité** du diplôme
- Un renforcement de la **mobilité internationale** propice à la poursuite d'études à l'étranger
- Une lisibilité des compétences acquises dans l'objectif de **l'insertion professionnelle**

10 Le stage social : *un travail personnel obligatoire et propice à l'engagement social*

Tous les étudiants devront effectuer, dans le cadre des modules de Civic Skills, **un travail sur le terrain d'une durée minimale de 30 heures**, avec une thématique et un lieu d'intervention donnés (association, organisme public ou privé accrédité par l'Université, initiation d'un projet personnel à caractère social...)

11 Une orientation active : *la fin des choix par défaut et de l'orientation subie*

L'étudiant devra effectuer des choix d'orientation à 3 niveaux différents de son cursus :

- Niveau 1 : **Choix du champs disciplinaire** (post bac) sur le portail national d'orientation
- Niveau 2 : **Choix du domaine** (fin de l'année fondatrice)
- Niveau 3 : **Choix de la spécialité** (fin du tronc commun)

Parallèlement, les opportunités de **passerelles** entre filières de l'Enseignement supérieur et entre ces filières et les autres composantes du système de l'Education/formation post bac seront augmentées

12 Les acquis de la Licence préservés : *perpétuer la promotion de la réussite des étudiants*

L'étudiant continuera de bénéficier tout au long de son cursus Bachelor :

- Du système de **compensation** entre modules
- De la possibilité d'accéder aux épreuves de **rattrapage** indépendamment de la note obtenue au contrôle final (pas de note éliminatoire) avec conservation de la note supérieure
- De la **possibilité de se réinscrire** plus d'une fois dans un module non validé
- De la possibilité de se réorienter dans le cadre des passerelles tout en conservant grâce au système Bachelor le capital de crédits déjà acquis



Organise une rencontre pédagogique nationale sous le thème :

LE BACHELOR

Une université renouvelée pour un étudiant
plus épanoui, acteur de ses apprentissages
et de son cursus

12

Avantages conséquents
pour l'étudiant

Samedi 08 février 2020
Palais des congrès Le Bouregreg, Oulja - Salé

12 Avantages conséquents pour l'étudiant

Pourquoi un nouveau cursus Bachelor au Maroc ?

- pour un meilleur **profil favorisant une meilleure employabilité des étudiants**
- pour améliorer le **rendement interne** des établissements à accès ouvert et limiter les **déperditions universitaires**
- pour ouvrir le système éducatif marocain sur les **standards internationaux**
- pour donner aux étudiants plus de **liberté académique** en les rendant acteurs de leurs propres apprentissages
- pour améliorer la maîtrise des **langues** et la **culture générale** des étudiants, ainsi que leur **mobilité internationale**

1 Une année fondatrice : pour une transition optimisée entre secondaire et supérieur

Elle comprend un éventail riche de modules différents :

- **Modules disciplinaires** pour renforcer les compétences disciplinaires acquises au lycée
- **Modules d'ouverture** pour s'ouvrir à des disciplines différentes et renforcer sa culture générale
- **Modules de Study Skills** pour s'initier aux méthodes de travail universitaire
- **Modules de langues étrangères** pour développer ses compétences linguistiques

Elle permet ainsi à l'étudiant de mieux répondre aux **exigences de la réussite universitaire** et de conforter son **choix d'orientation** en connaissance de cause ou changer d'orientation le cas échéant

2 Plus de liberté académique : chacun son rythme, chacun son cursus

L'étudiant devient maître de son cursus universitaire de Bachelor à la fois sur le plan de la **durée**, du **déroulement** et du **contenu** : choix personnalisé des modules d'ouverture, des certifications à obtenir, des activités associatives dans le cadre du stage citoyen, sessions d'été de formations en langues et soft skills, PE en un ou deux semestres, possibilité d'obtenir des crédits de capitalisation additionnels etc...

L'étudiant dispose également de la liberté de **réviser son orientation**, particulièrement à la fin de l'année fondatrice, avant de s'engager dans la deuxième année de tronc commun mais aussi à la fin de celle-ci.

3 Des soft skills à tous les niveaux : développer les compétences sociales et professionnelles des étudiants

L'étudiant qui obtiendra un bachelor aura obligatoirement suivi **6 modules de soft skills** (un par semestre) :

- **2 modules de « Study Skills »** en S1 et S2 : pour s'adapter et de s'accommoder avec le contexte universitaire afin de réussir la transition lycée-université (Gestion du temps, planification, prise de notes, Stratégies d'apprentissage, Techniques de lecture, utilisation des technologies de l'information...)
- **2 modules de « Life Skills »** en S3 et S4 : pour développer sa connaissance de soi, découvrir des techniques d'auto-motivation et acquérir davantage de compétences relationnelles (Travail en équipe, gestion de stress, techniques de résolution de problèmes, prévention et gestion de conflits, reporting, initiative et créativité, leadership, développement de l'esprit critique...)
- **2 modules de « Civic Skills »** en S5 et S6 : pour découvrir le contexte général du développement humain au Maroc et l'inciter à développer des pratiques et actions citoyennes (Stage obligatoire de 30 h minimum sur le terrain dans le cadre d'une association ou organisme étatique ou privé accrédité par l'Université)
- **2 modules de « Professional Skills »** en S7 et S8 : pour se préparer à réussir la transition de la vie académique au monde professionnel (Bilan des compétences, projet professionnel, préparation à la candidature à l'emploi, connaissance du monde du travail, initiation à la culture entrepreneuriale...)

4 Plus de Compétences linguistiques : 6 modules pour une meilleure employabilité et plus de mobilité internationale

- **Priorité à l'auto-apprentissage** des langues : l'étudiant sera vivement encouragé à chercher à développer ses compétences linguistiques par lui-même, grâce à divers outils et moyens mis à sa disposition (Centres de Langues, Certifications, Cours gratuits ...)
- Un **multilinguisme imposé par la loi cadre** : dans les filières dispensées en langues étrangères, l'étudiant devra obligatoirement choisir, parmi les 2 modules d'ouverture en première année, **au moins un module enseigné en arabe**
- Des **tests de positionnement linguistiques** : afin de permettre à l'étudiant de bénéficier d'un renforcement linguistique mieux adapté à son profil
- Une **certification en langues** (niveau B2) qui **CONDITIONNE l'obtention du diplôme**

5 Des crédits pour capitaliser les acquis : la garantie et l'harmonisation internationale des acquis de l'étudiant

Chaque module validé par l'étudiant lui permettra d'acquérir 3 à 6 Crédits, ce qui correspond à un total de 30 CC par semestre et de **240 CC** pour le diplôme du Bachelor. Ce **système de crédits de capitalisation** constitue dès lors à la fois :

- **Un passeport pour sa mobilité internationale**
- **Un moyen de valoriser ses initiatives personnelles** : en réalisant des activités de différentes natures en parallèle de ses enseignements académiques, l'étudiant peut acquérir jusqu'à 3 crédits de capitalisation additionnels par an

6 Des modules d'ouverture obligatoires : élargir le champs de connaissance des étudiants et renforcer leur culture générale

- **2 modules d'ouverture générale en S1 et S2** : choisis par l'étudiant dans une discipline autre que celle de la filière au sein de laquelle il étudie, dans un **panier de modules définis par l'université**
- **4 modules d'ouverture spécifique de S3 à S6** : choisis par l'étudiant dans une discipline complémentaire de celle de la filière au sein de laquelle il étudie, dans un **panier de modules défini par l'équipe pédagogique de la filière**

7 Plus de Compétences numériques : une université digitalisée

Les **compétences numériques** de l'étudiant seront renforcées à deux niveaux :

- Des compétences numériques pour **l'apprentissage** : renforcement du numérique en tant qu'**outil pédagogique d'apprentissage** à distance et de travail à travers le développement des pédagogies innovantes
- Des compétences numériques pour **l'insertion professionnelle** : intégration du **langage numérique** (coding) dans les apprentissages pour répondre à la digitalisation croissante des métiers et du monde du travail